



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

Un lieu sympathique à découvrir et à utiliser : le Chalet du Jura-Club

MONT-LA-VILLE Situé à 1200 m d'altitude sur le territoire de la commune de Mont-la-Ville, dans la région du Col du Mollendruz, le Chalet du Jura-Club a été acheté en 2003 par la commune de Cossonay à la société du Jura-Club de Cossonay.

Bref historique

En 1945, à l'initiative de quelques membres de la société de gymnastique locale, une section dénommée *Groupe des gymnastes skieurs* se crée. Durant l'hiver, elle loue le chalet de la Croix-de-Châtel. En 1957, le souhait de construire son propre chalet se développe. Une souscription rencontrant un grand succès permet de débiter les travaux en 1959.

Le week-end des 26 et 27 août 1961, le chalet est officiellement inauguré.

Durant une trentaine d'années, le Jura-Club est bien utilisé et une «vie» s'organise autour de ce lieu synonyme de rencontres et de moments de partage. Puis, inéluctablement, une baisse de fréquentation survient. La pratique du ski, le mode de vie de notre société et le climat ont changé. Le comité en place s'essouffle et ne trouve plus les ressources nécessaires, tant humaines que financières, pour gérer et entretenir le chalet. En juin 2001, il approche la municipalité de Cossonay et lui propose l'achat de l'immeuble, pour le montant de la dette encore due, soit environ CHF 15'000.-. Les autorités communales entrent en matière et, après des négociations avec l'Etat, obtiennent un droit de superficie pour une période de 100 ans.

Peu d'utilisation

«Actuellement, il y a peu de demandes d'utilisation du Jura-Club. Peut-être ce chalet n'est-il pas ou plus assez connu de la population? Et pourtant, il a du potentiel!», relève Nicole Baudet, municipale. Il comprend deux dortoirs, un réfectoire, une cuisine, un hall d'accueil, une salle d'eau et deux toilettes. Il



Les enfants peuvent jouer dans la forêt environnante ou devant le chalet en toute liberté et sans danger.»

Il existe de belles possibilités de balades et découvertes, que ce soit en direction de certains chalets d'alpage, de la Vallée de Joux et de son lac, du Marchairuz, de la Dent-de-Vaulion ou de Châtel. Il peut donc servir de «camp de base» pour rayonner autour durant quelques jours. Le Jura-Club constitue également un gîte d'étape bienvenu lorsqu'on effectue une randonnée le long des crêtes du Jura, chose expérimentée il y a quelques années!

120 km de sentiers balisés

De nombreux livres ou guides de randonnées renseignent les promeneurs à divers titres. Dans la région, Raymond Gruaz, citoyen de L'Isle, propose 120 kilomètres de sentiers balisés en sept boucles. Toutes ne passent bien sûr pas par le Jura-Club, mais il y a la possibilité de combiner des tronçons. On peut se procurer les 18 fiches d'informations à l'Office du Tourisme de Morges, de La Sarraz ou de Romainmôtier, à L'Isle au Kiosque du Château ou chez le concepteur, tél +41 21 864 55 52 ou rgruaz@bluewin.ch.

En conclusion

La municipalité de Cossonay est très sensible au maintien du Jura-Club dans le patrimoine de notre commune, à son utilisation et à sa conservation. Elle encourage vivement les familles, les sociétés locales, les clubs, les associations et les écoles à en profiter dans le cadre de week-ends, d'assemblées générales décentralisées, d'anniversaires ou de camps «inoubliables» pour les participants. ■

Pour plus d'informations et renseignements: www.cossonay.ch. Bourse communale de Cossonay (infos, réservations et facturation) Tél. 021 863 22 00 / interne 2. Greffe municipal de Cossonay (renseignements, dépôt et retrait des clés). Tél. 021 863 22 00 / interne 1.

peut accueillir une vingtaine de personnes, soit un nombre idéal pour une classe, un groupe d'amis ou de randonneurs. L'éclairage est assuré par des panneaux solaires tandis que l'eau, provenant du toit, est récupérée dans une citerne. Une réserve de bois se trouve sur place. «D'autre part, au fil des années, des rénova-

tions et un entretien régulier sont faits», poursuit Tania Zito, secrétaire municipale.

Une enseignante, ayant organisé de nombreux camps pour ses classes respectives, relève que «la situation du Jura-Club en fait un lieu privilégié. Nous avons apprécié le calme et l'impression d'être seuls au monde.



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

EN BREF

Conseil communal

Lors de sa séance du 26 juin dernier, le Conseil communal a adopté les préavis N° 05/201 relatif à l'adoption des statuts et adhésion à l'association de la piscine intercommunale des Chavannes, N° 06/2017 concernant un projet de signature d'un droit distinct et permanent de superficie (DDP) sur la parcelle N° 416 en faveur de la Fondation «EQUITIM», N° 07/2017 relatif à l'adoption du Plan partiel d'affectation (PPA) de la Veille Ville et N° 08/2017 concernant le remplacement de la conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie à la Route de la Sarraz.

La prochaine séance du Conseil aura lieu le jeudi 24 août prochain à 20h15 en la Maison de Ville, place du Temple.

Association de la Piscine intercommunale des Chavannes

16 communes de la région sur 16 ont accepté le préavis relatif à l'adoption des statuts et adhésion à l'association de la piscine intercommunale des Chavannes. La Commune de Lussy-Villars se prononcera sur ce préavis le 5 juillet 2017 (issue non connue au moment de l'impression du présent *Journal de la Région de Cossonay*). L'association intercommunale sera instituée durant le second semestre 2017, regroupant 16 ou 17 Communes, selon le vote de Lussy-Villars.

Administration communale horaires d'été 2017

La Municipalité rappelle que ses services administratifs sont ouverts de la manière suivante durant les vacances scolaires d'été:

Grefe municipal et Service technique: L'horaire d'ouverture de ces deux services reste inchangé durant toute la période estivale, soit de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 (à l'exception du 31 juillet prochain, selon information ci-après).

Bourse communale: La Bourse communale sera ouverte uniquement le matin, de 8h00 à 11h30, du lundi 24 juillet au vendredi 11 août 2017. Reprise de l'horaire habituel dès le lundi 14 août 2017.

Office de la population: L'ouverture tardive de l'Office de la population, les jeudis après-midi de 17h00 à 18h30 est supprimée pour toute la durée des vacances scolaires, soit du jeudi 6 juillet au jeudi 17 août 2017 inclus. Il est exceptionnellement possible d'être reçu sur rendez-vous en dehors de ces heures. Nous remercions la population pour sa compréhension.

Centre de tri des déchets: Pour répondre aux besoins de la population, la Municipalité a décidé d'étendre les horaires du Centre de tri des déchets, ce dès le 2 août 2017 comme suit: Lundi: de 10h00 à 12h00 et de 17h00 à 19h00 (attention: fermeture exceptionnelle le 31 juillet 2017). Mardi: fermé. Mercredi: de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00. Jeudi: de 16h00 à 18h00. Vendredi: de 14h00 à 19h00. Samedi: de 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 (horaire de l'après-midi: du 1er avril au 31 octobre). (en italique: nouveaux horaires)

Fermeture exceptionnelle de l'Administration communale: Tous les services de l'Administration communale seront exceptionnellement fermés le lundi 31 juillet 2017. Nous profitons de rappeler à la population que les festivités liées à la fête nationale auront lieu ce même jour, les informations usuelles suivront par les sociétés locales en charge de l'organisation.

Horaires de la Bibliothèque communale

Juliet: samedi 1er (9h30-11h30), mardi 11 (15h30-19h30) et samedi 22 (9h30-11h30). Août: mercredi 2 (14h-17h), samedi 12 (9h30-11h30) et samedi 19 (9h30-11h30). Reprise des horaires normaux dès le mardi 22 août 2017.

Accueil des enfants de 5/6 P HARMOS

La Municipalité a étudié la possibilité d'ouvrir une structure d'accueil pour les niveaux 5 et 6 P HARMOS qui pourrait recevoir les enfants après l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h10 à 18h30. Nous pouvons d'ores et déjà confirmer que cette structure sera ouverte dès le 21 août 2017.

Des places sont disponibles, toutes les personnes intéressées sont invitées à s'adresser au Greffe municipal afin de solliciter un formulaire d'inscription, par téléphone au 021 863 22 00, par courriel à secretariat@cossonay.ch. Ce document est disponible sur notre site Internet communal www.cossonay.ch (page d'accueil).

Cantine scolaire PAMtine

Nous vous rappelons que la cantine scolaire PAMtine est ouverte en période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour tous les enfants scolarisés de la 1P à la 6P, domiciliés et/ou enclassés à Cossonay. Des surveillants prennent en charge les enfants au collège des Chavannes ou à la Gare routière et les accompagnent pour le retour. La PAMtine est au bénéfice du label «Fourchette Verte». Pour tout renseignement utile, vous pouvez contacter la Bourse communale au 021 863 22 00.

LA MUNICIPALITÉ ET LES SERVICES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE VOUS SOUHAITENT UN BEL ÉTÉ!

PUB



COSS-AÎNÉS INFO

Activités à Cossonay pour les seniors, mois d'août 2017



TABLE RÉGIONALE À SULLENS.

Venez passer un dimanche en agréable compagnie!

Dimanche 23 juillet 2017 à 11h30, grande salle de Sullens.

Rôti de porc à la broche et ses accompagnements, dessert et vins.

Participation CHF 20.-, tout compris.

Renseignements et inscriptions auprès de Lucia Keller,

021 861 18 32 ou Rémy Dupuis, 079 622 24 86, jusqu'au 20 juillet.

Transport à disposition sur demande.

Tables d'hôtes (prix Fr. 15.-) - **Table bistrot** (prix Fr. 16.-)

Inscriptions 48h à l'avance auprès de l'hôtesse, transport à disposition.

Table Surprise	samedi 12 et	Ariane Chevrain
Petite Rue 13	dimanche 20 août	021 861 42 35
Table au bistrot	mardi 1 ^{er} août	Lucia Keller
Restaurant PAM		021 861 18 32

Groupe de balade (1 heure): lundis 14 et 28 août. Rdv Espace Landry, 9h00. Renseignements et inscriptions auprès de Françoise Martelli, 021 861 22 23.

Gym des aînés: vacances. Reprise le 1^{er} septembre. Renseignements auprès de Jacqueline Guggisberg, 021 862 21 51.

Nordic walking: vacances. Reprise le 22 août. Renseignements auprès de Nicole Viola, 021 862 17 94 ou 079 509 88 10.

Renseignements généraux auprès de l'animatrice régionale Christine Logoz, 024 425 78 36 ou 079 501 46 25.